

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 30/07/2024 - B2024/007964 - 2023 B 01943 - 798 415 824 - A.C.T.

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2023

Page 11

Désignation de l'entreprise		SARL ACT		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		228 CHEMIN DU ROY		38480 ROMAGNIEU	
Numéro SIRET *		7 9 8 4 1 5 8 2 4 0 0 0 3 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 3	
				Exercice N-1 clos le 3 0 0 6 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements - Provisions	
				Net	
				Net	
IF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	950	016	950
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040	63 297	042	63 297
Total I (5)		044	64 247	048	63 297
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	068	16 188	070	16 188
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	7 218	074	9 895
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084		086	329
Total II		096	23 406	098	23 406
Total général (I+II)		110	87 654	112	95 534
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126	200		200
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	46 058
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136	(1 984)		11 168
Subventions d'investissement		137			
Provisions réglementées		140			
Total I		142	46 275		48 258
Provisions pour risques et charges		154			
Emprunts et dettes assimilés		156	6 200		9 734
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 584		964
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	40 429		47 276
Total général (I + II + III)		180	86 704		95 534
Dont immobilisations financières à moins		102		(4) Dont dettes à plus d'un an	105
RENVOI	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Page 12

Formulaire obligatoire (article 102, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL ACT		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 0 0 6 2 0 2 31		13 0 0 6 2 0 2 21					
D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
		services *		217		218					49 640		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
PRODUIT	Autres produits					230		964					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		964			49 640		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242		1 696			1 939		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	332		244		332		2 702	
	Rémunérations du personnel *					250		598			26 024		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252					5 837		
	Dotations aux amortissements *					254							
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales et charges dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			260								
	Total des charges d'exploitation (II)					264		2 626			36 501		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		(1 662)			13 139			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers					280							
	Charges financières					294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			300		322			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348								
	Impôts sur les bénéfices *					306					1 971		
A - BÉNÉFICE OU PÉRIODE D'EXPLOITATION (I - II - III - IV - V - VI - VII)					310		(1 004)			11 169			
CHARGES FINANCIÈRES	B - RÉSULTAT FISCAL					312				314		1 984	
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2												
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
RÉINTÉGRATIONS	Provisions non déductibles *					322							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247				330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					249							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Produit afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (41 sexies)	986			Zone franche urbaine (41 octies A)	987			Zones de restructuration de la défense (41 octies)	127			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (41 septies)	981			Jeune entreprise innovante (41 sexies A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 41 duodecies)	991			
	Déduction ZFA NG (41 quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								Zone de développement prioritaire (41 septedecies)	993			
	Bénéfice col. 1												
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370						372		1 984

A.C.T.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000,00 €uros
Siège social : ROMAGNIEU (38480),
228, Chemin du Roy

798 415 824 RCS VIENNE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

Article L.232-22 – I du Code de Commerce

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide
d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à la somme de - 1 983,59 euros
en totalité au compte « Autres Réserves » 46 058,32 euros
Ledit compte « Autres Réserves » se trouve ainsi ramené de - 1 983,59 euros
A la somme de 44 074,73 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons
qu'il a été procédé antérieurement aux distributions suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres Revenus Distribués	
30 juin 2022	NEANT	NEANT	NEANT
30 juin 2021	NEANT	NEANT	NEANT
30 juin 2020	NEANT	NEANT	NEANT

**Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Générale Ordinaire
Annuelle du 31 décembre 2023.**

Pour extrait certifié conforme
La Gérance

